

Vacation aux Archives nationales – pôle Culture de la Direction des fonds

Poste

- Mission temporaire au sein du pôle Culture (département Education, Culture, Affaires sociales – Direction des Fonds)
- Contrat à durée déterminée d'1 mois renouvelable pour une durée maximale de 4 mois
- Date de début souhaité : 1^{er} avril 2026
- Catégorie B (secrétaire de documentation)
- Temps plein, pas de télétravail

Adresse administrative de l'affectation :

Archives nationales
59 rue Guynemer - 93380 Pierrefitte-sur-Seine
Métro : Saint-Denis Université (Ligne 13)

Descriptif de l'employeur

Les Archives nationales (AN), service à compétence nationale du ministère de la Culture, sont le plus grand centre d'archives d'Europe. Mémoire de la France, elles conservent et communiquent aux publics les archives de l'État depuis le Moyen Âge, celles des notaires parisiens et des archives privées d'intérêt national. Elles contribuent à la connaissance de l'histoire et au partage des valeurs citoyennes auprès du grand public, en particulier des plus jeunes, par leurs expositions, publications et autres activités de médiation.

Implantées à Pierrefitte-sur-Seine, siège de l'institution, et à Paris, dans le quadrilatère historique des Archives, au cœur du Marais, les AN comptent un effectif d'environ 500 agents. Les grandes orientations stratégiques de l'institution sont développées dans le cadre de la Stratégie 2021-2025 des AN.

De plus amples informations peuvent être obtenues sur le site internet des AN : <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr>

Descriptif du service

Le Département Éducation-Culture-Affaires sociales (DECAS), composé de 22 collaborateurs et collaboratrices, a la responsabilité des archives produites depuis la Révolution par les ministères en charge de l'Instruction publique puis de l'Éducation, des Beaux-arts puis de la Culture, de la Santé, du Travail, de l'Emploi, des Affaires sociales, ainsi que des archives produites par les organismes publics de niveau national liés à ces domaines, par exemple théâtres (Opéra, Odéon...), écoles (ENS, Beaux-Arts...), musées (Muséum d'histoire naturelle...), radio (ORTF...). En complément des fonds publics, le Département peut être amené à collecter, conserver et valoriser des fonds privés en lien étroit avec ses thématiques.

Au sein du département, le pôle Culture (4 agents scientifiques) compte environ 25 km d'archives du XIX^e siècle à nos jours. Il conserve les archives produites par le ministère de la Culture et les organismes qui en dépendent, ainsi que des archives privées complémentaires, de typologies variées : archives papier, audiovisuelles, photographiques, électroniques. Les périmètres répartis entre les 4 agents scientifiques permettent d'appréhender la richesse des politiques culturelles en France depuis la Révolution française : Architecture, Arts du spectacle, Beaux-Arts, Cinéma, Information et médias, Livre et lecture, Musées, Patrimoine. Le pôle a également la particularité de conserver les archives produites par l'administration des Archives elle-même (administration centrale, SCN Archives nationales).

Sur ces fonds, l'équipe assure notamment l'orientation du public et l'instruction des demandes d'accès par dérogation pour les archives qui n'ont pas encore atteint leur délai de libre communicabilité (284 demandes portant sur près de 700 articles en 2025), l'instruction des demandes d'accès par extrait (4 000 articles en 2025) et des demandes d'accès exceptionnel (264 en 2025).

Descriptif des missions

Le/la vacataire assurera :

- **L'instruction des demandes d'accès par dérogation**, sur l'ensemble des périmètres scientifiques du pôle : analyse scientifique des dossiers au regard des délais du code du Patrimoine, mise à jour du tableau de suivi, suivi administratif des demandes
- **Le traitement scientifique des demandes d'accès par extrait** : contrôle scientifique des dossiers demandés, en vue de leur mise à disposition pour le public
- **Le traitement scientifique des demandes de consultation exceptionnelle** : contrôle de l'état matériel des dossiers demandés
- **La participation à des travaux scientifiques** : chantiers collectifs de traitement de fonds (indexation, reconditionnement, analyse des délais de communicabilité)

Profil recherché

Diplôme d'archivistique (Licence Professionnelle)

Expérience dans les archives souhaitée

- Compétences techniques :
 - Archivistique contemporaine
 - Droit du patrimoine, notamment règles de communicabilité (niveau maîtrise)
- Savoir-faire :
 - Travail en autonomie
 - Restitution à sa hiérarchie
 - Capacité à définir des délais et à s'y tenir
- Compétences comportementales :
 - Réactivité
 - Rigueur
 - Discrétion dans l'exercice professionnel

Informations complémentaires :

Liaisons hiérarchiques :

Au sein du pôle Culture, le/la vacataire est placé(e) sous la responsabilité directe de la responsable de pôle (issue du corps des conservateurs du patrimoine).

Liaisons fonctionnelles :

Dans le cadre de ses missions, le/la vacataire est conduit à travailler avec les personnels scientifiques, techniques et administratif de l'ensemble du département, avec l'ensemble des directions, départements et services des Archives nationales ainsi qu'avec les sous-directions du Service interministériel des Archives de France.

Contact pour information et candidature

➔ Clara Germann, conservatrice, responsable du pôle Culture, clara.germann@culture.gouv.fr